



## Mise a disposition des affaires de ma file

-----  
Par Coco1977

Bonjour,

Ma fille a déménagé il y a 2 ans et demi. Elle m a demandée le temps de tout organiser de mettre des affaires dans mon garage et dans une chambre. J ai accepté. Cela fait 2 ans qu elle est entièrement installée mais ne vient pas reprendre ses affaires. Moi je ne peux plus rentrer ma voiture dans mon garage. Je lui ai donné 3 ultimatums pour qu elle vienne me débarrasser mais rien. Elle me raccroche au nez quznd je lui demande. J ai encore dit que le dernier ultimatum était au 31 décembre. J aimerais savoir si elle ne vient pas chercher ses affaires, ai je le droit d appeler une association d aide aux personnes pour qu ils viennent chercher les affaires ? Que puis je faire en étant dans mon droit ?

Merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous lui avez écrit un courrier RAR ?

Sinon il est important de le faire et bien garder un double.

Ecrivez-lui que vous la remerciez pour tous ces cadeaux et que si elle les regrette elle peut revenir les chercher sous 1 mois.

Sinon vous pourrez considérer qu'elle vous les donne définitivement et vous ferez ce que vous voulez avec.